



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Mars 2015 – N° 29

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie



Chers Bellevistes,

Vous lisez en ce moment le dernier «Votre Mairie vous informe» de la législature 2011-2015. En effet, le 19 avril (premier tour) et le 10 mai (second tour), vous serez amenés à élire un nouveau Conseil administratif pour les cinq années à venir. Comme je l'ai annoncé en 2011, je ne me représenterai pas pour la prochaine législature, désirant profiter un peu plus de ma retraite à l'aube de mon 70^e anniversaire, ainsi que laisser la place aux plus jeunes... Elu en 2001 pour la première fois à l'Exécutif de la Commune après 14 ans au Conseil municipal, je termine une autre période de 14 ans en tant que magistrat. Je souhaiterais vous remercier de m'avoir permis de vivre ces périodes passionnantes au service de notre Commune. Il est vrai que la tâche à l'Exécutif n'a pas été de tout repos lorsque l'on sait que la période entre les années 2000 et 2010 a vu notre population passer de 1808 à 3165 habitants, ce qui représente une augmentation de 75% (la plus importante évolution démographique de toutes les communes suisses sur cette période). Ceci dit, il me semble que cette évolution a été maîtrisée, que notre commune a réussi à garder sa taille humaine et que les aménagements réalisés l'ont été à la satisfaction de la population. Je ne saurais conclure mon dernier «Mot de la Mairie» sans remercier très sincèrement mes deux collègues du Conseil administratif, la Direction et tout le personnel communal qui ont réalisé un travail admirable et ont permis à Bellevue de se développer et rester une commune où il fait bon vivre. Encore merci de m'avoir permis de vivre cette merveilleuse aventure et vive Bellevue !

Marcel Beauverd,
Maire



Chers Bellevistes,

Une fois de plus l'année 2014 a été riche en activités et en dossiers partagés avec de nombreux intervenants. Voici quelques exemples de collaborations qui resteront pour moi, sans une pointe de nostalgie, de très bons souvenirs.

L'édition 2014 des promotions a battu des records d'affluence ! Un grand merci à tous les participants, en particulier aux instituteurs et leurs élèves et également à la compagnie des Sapeurs-pompiers de Bellevue. La sortie des Aînés s'est quant à elle déroulée dans le canton de Vaud. Les Aînés ont répondu présents et c'est dorénavant avec trois cars que nous nous déplaçons... Un remerciement tout particulier à Mmes Chevalley et Tinguely organisatrices de ces festivités.

Et puis nouveauté culturelle 2014 : trois jours de cinéma au port Gitana. « Ciné Gitana » est né, sous la houlette de M. Matti. Pendant le dernier week-end d'août les Bellevistes ont pu visionner, assis sur les rochers de la plage, trois films mettant en scène Louis de Funès.

Dans le bâtiment des Aiglons, les différentes associations communales ont pris leurs marques. Le comité de la bibliothèque de Bellevue a trouvé de nouveaux membres et Mme Viret, bibliothécaire, a accueilli de plus en plus de petits lecteurs et leur famille. Mes pensées vont aux nombreuses associations et à leurs comités qui organisent bénévolement des activités très variées pour nos communiés.

Au niveau scolaire, c'est en particulier l'introduction des mercredis matin qui a beaucoup occupé notre service technique, dont M. Todeschini et le directeur d'établissement scolaire de Bellevue-Genthod, M. Chudzinski. Je les remercie tous deux. La planification des locaux et des travaux d'aménagement ne sont pas une petite affaire.

Dans le domaine social, la commission ad'hoc a attribué, comme chaque année, des subventions à environ 20 associations qui œuvrent à l'étranger et soutenu plusieurs projets genevois. Elle a également traité de nombreux dossiers de naturalisation. Toute ma gratitude va aux membres de cette commission ainsi qu'à ceux de la commission Manifestations, Culture et Sports, avec qui j'ai partagé avec plaisir de nombreuses soirées.

La vie est faite de petits moments de grâce, de rencontres, d'amitié, mais aussi de travail et de décisions pas toujours faciles à prendre, parfois même du sentiment fugitif du devoir accompli. Nostalgie, car j'ai pris la décision de ne pas me porter candidate aux élections communales de 2015 et je laisse la page se tourner un peu chaque jour d'ici le 31 mai. Je vous souhaite, chers Bellevistes, bien du plaisir à vivre dans notre jolie commune et me réjouis de continuer à croiser votre chemin, avec ou sans titre !

Catherine DuPasquier
Conseillère administrative





SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2015

Le Conseil municipal

- A décidé à la majorité absolue, après présentation, d'accepter l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 900'000.— (TTC) destiné à la 3^e étape (2015) (terrain de sport en synthétique) des aménagements extérieurs du centre scolaire (parascolaire, crèche intercommunale et école) en plusieurs étapes sur les parcelles nos 3865 et 3866 de la commune de Bellevue,
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 50'000.— (TTC) destiné à la création d'un collecteur d'eaux pluviales à la route de Rennex, tronçon chemin des Limites, rond-point des cinq chemins,
- A décidé à la majorité de renvoyer le deuxième projet de résolution « Pour un marché de proximité sur la commune de Bellevue » en commission Manifestations, Culture et Sports,
- A traité onze dossiers de naturalisation.

2015, ANNÉE D'ÉLECTIONS

Hormis les votations populaires cantonales et fédérales usuelles, 2015 est une année chargée en élections. En effet, sur le plan communal, il est sans doute inutile de vous rappeler que les 19 avril et 10 mai se dérouleront les élections visant à élire les membres du Conseil administratif et du Conseil municipal. Dans la seconde partie de l'année, les 18 octobre et 8 novembre, auront lieu les élections au Conseil national et au Conseil des Etats. Pour plus d'informations sur ces dernières, consultez le site www.ch.ch/Elections2015.

Pour toute demande de renseignement, contactez la Mairie, laquelle vous encourage vivement à aller voter.

M. LAURENT BIEDERMANN,
NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à sa nomination par le Conseil d'Etat le 5 novembre 2014 en remplacement de M. Bernard Fogarasi, M. Laurent Biedermann a prêté serment le 3 février dernier en ouverture de la séance du Conseil municipal. Le Conseil administratif lui souhaite la bienvenue. Ce jeune homme originaire de Chambésy réside depuis un an dans notre belle commune dans laquelle il connaît de nombreuses personnes grâce au cycle des Colombières et au Collège Sismondi qu'il a fréquentés. Il est marié et sans enfant. Après des études en diplomatie et diverses expériences professionnelles, il est depuis un an au département des affaires publiques d'une célèbre multinationale vevey-sane. Nous le remercions pour son engagement et ne doutons pas qu'il saura très bien appréhender les dossiers bellevistes.



WIFI PUBLIC À BELLEVUE

Depuis le début de l'année, le Port Saladin et la promenade devant les commerces de la route de Lausanne sont pourvus d'un wifi public.



L'Esplanade et la plage Gitana sont en partie équipées et la couverture du réseau devrait être complète dès ce printemps. Wifi public gratuit

**Semaine
contre le**

**Ra
cis
me**

**14-22
mars
2015**

www.semainecontreleracisme.ch










RÉFÉRENDUM COMMUNAL OU INITIATIVE COMMUNALE

Pour 2015, l'aboutissement d'un référendum ou d'une initiative belleviste nécessite, sur les 1'878 électeurs (comprenant les habitants étrangers ayant séjourné en Suisse depuis plus de huit ans et domiciliés à Bellevue au moment de la dépose des signatures), la récolte de 376 signatures.

Pour plus d'information, se référer au site <http://www.ge.ch/votations-elections/initiatives-et-referendums/welcome.asp> ou à la Mairie qui vous renseignera volontiers.

Enfin, possibilité sera offerte aux électeurs de se prononcer par voie électronique pour choisir les représentants communaux pour les cinq prochaines années. Les détails vous seront transmis par courrier.

LA COMMUNE DE BELLEVUE FÊTE SES 160 ANS

Cette année, la Mairie profite des 160 ans de Bellevue pour publier des documents qui ont fait son Histoire.

Retrouvez sur le site internet:

- les journaux communaux de ces 10 dernières années,
- les procès-verbaux du Conseil municipal depuis l'an 2000 (les précédents PV sont en cours de traitement).

En outre, les prochaines éditions du journal communal contiendront des pages un peu spéciales.



Le 19 juin 1955, à Port Saladin, les autorités, le Conseil d'Etat, les pompiers communaux (à gauche sur la photo) et la population célèbrent le centenaire de la Commune. Ne subsiste aujourd'hui de cette photo que le grand séquoia (en haut à droite)

Photo issue du fonds photographique Tissot-Guichard

J'ai **8** ans,
je vote dans
ma commune!

J'ai plus de 18 ans, je vis en Suisse depuis au moins 8 ans, je peux donc voter dans la commune où j'habite.

Mon vote permet de choisir le conseil municipal (autorité délibérative) ainsi que le conseil administratif ou le-la maire et ses adjoint-e-s (autorité exécutive) de ma commune.

Pourquoi je vote dans ma commune?

Participer à la vie de ma commune, c'est non seulement y habiter, c'est aussi élire mes représentant-e-s qui vont prendre des décisions en matière de :

- Culture et sport;
- Sécurité et organisation de pompiers;
- Crèche et école primaire;
- Aide sociale;
- Aménagement du territoire;
- Parcs et promenades;
- Voirie.



ATTENTION À LA BERCE DU CAUCASE OU BERCE DE MANTEGAZZI (*Heracleum mantegazzianum*)

La berce du Caucase est une grande plante vivace atteignant 350 cm de haut, à tiges épaisses d'un diamètre pouvant atteindre 10 cm, creuses et souvent teintées de pourpre. Elle est surmontée par une inflorescence en ombelle d'environ 50 cm de diamètre. Les fruits sont longs de 10-14 mm et larges de 6-8 mm, leurs côtes marginales sont bordées de poils hérissés. La floraison a lieu de juillet à août. Elle se plaît en terrain humide, notamment le long de nos cours d'eau. Vu sa taille, cette plante ne se confond que rarement avec d'autres. Elle provient de la vallée de Kloutsch (Caucase) et est vendue comme plante ornementale. **Cette espèce appartient à la liste noire des néophytes.** A Genève, on la trouve dans toutes les localités. C'est une plante très toxique. Les



personnes qui la touchent s'exposent à de graves brûlures. La sève contient des substances qui sensibilisent la peau au soleil.

Ainsi, quelques jours après avoir touché la

plante, la peau peut devenir rouge et se couvrir de cloques.

Des taches brunes peuvent persister plusieurs mois après la guérison. La propagation de cette espèce est rapide, une plante produit jusqu'à 20'000 graines, qui gardent dans le sol leur pouvoir de germination jusqu'à 7 ans. Les graines sont disséminées par le vent sur de courtes distances (jusqu'à 100m), par les flots et par les animaux. Éliminez autant que possible les plantes des jardins ou coupez au minimum les inflorescences avant la formation des fruits. Ne touchez pas les plantes sans porter de gants. Les plantes, y compris leurs racines, doivent être éliminées aux déchets ménagers et ne doivent surtout pas être compostées.

PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIÉTONS ET SCHÉMA DIRECTEUR DU RÉSEAU CYCLABLE

Le plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable s'inscrivent dans le programme de législature du Conseil administratif 2011- 2015 en faveur d'un développement durable de la commune de Bellevue.

Le plan directeur a été adopté par le Conseil municipal le 7 octobre 2014 et par le Conseil d'Etat le 28 janvier 2015.

La forte croissance démographique que la commune a connue ces dix dernières années doit être accompagnée d'une planification coordonnée et d'un certain nombre de mesures pour garantir la qualité de vie harmonieuse de ses habitants. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les déplacements à pied et à vélo, dont le niveau d'équipement doit répondre aux exigences de sécurité, de confort et de continuité pour être attractifs. Il s'agit donc d'encourager la pratique de la marche et du vélo dans les relations inter-quartiers, les liaisons avec les communes voisines et le

centre-ville, l'accès aux équipements publics et les promenades. La marche et le vélo sont des moyens de locomotion pertinents au regard de la protection contre le bruit, l'assainissement de l'air et la lutte contre la sédentarité. La mobilité douce génère des interactions sociales, les rencontres fortuites et est synonyme de convivialité. Par rapport à l'engorgement chronique du réseau routier et la dégradation de la qualité de notre environnement, Bellevue s'engage résolument sur la voie d'une mobilité durable.

Ce document joue plusieurs rôles :

- instrument de planification et de gestion, il permet aux autorités communales et cantonales de définir les actions à entreprendre, les espaces à réserver, etc.
- instrument de coordination, il identifie les différents intervenants concernés par les mesures,
- instrument de communication, il sert à informer les citoyens, les associations, les communes voisines et le canton des options prises en matière de mobilité douce.



Vous pouvez consulter le document sur <http://ge.ch/amenagement/plan-directeur-chemins-pietons-bellevue>

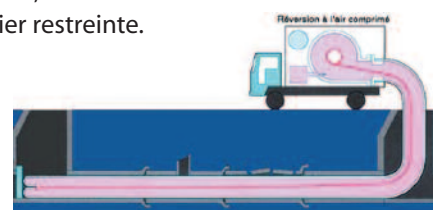
COLLECTEURS PRINTANIÈRE ET MOJONNE

Conformément à notre PGEE (plan général d'évacuation des eaux), il était nécessaire de remplacer les collecteurs d'eaux usées se trouvant au chemin de la Printanière ainsi qu'au chemin de la Mojonne qui présentaient de multiples défauts et étaient à l'origine de pollution de l'environnement et de diminution de capacité hydraulique. Les collecteurs d'eaux claires ont également été remplacés.

Les travaux de gainage ont été réalisés entre décembre 2014 et février 2015.

La méthode du gainage consiste à insérer une gaine (ou chaussette), préfabriquée, dans l'ancien collecteur, puis la plaquer contre les parois par injection d'air. Cette gaine est ainsi durcie soit par la chaleur, soit par polymérisation. Par ce procédé, une nouvelle canalisation est directement créée sans tranchée. La diminution de la section transversale qui en résulte est compensée par la diminution de perte de friction. Cette solution présente les avantages suivants :

- Economie,
- Rapidité d'exécution,
- Emprise de chantier restreinte.





INFO MOBILITE 2

ROUTE DE VALAVRAN - DIVERS AMÉNAGEMENTS

MISE EN IMPASSE DU CHEMIN DE LA CHÊNAIE
POUR LIMITER LE TRAFIC DE TRANSIT
DÈS MERCREDI 28 JANVIER 2015

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS



QUOI, COMMENT ?

La commune de Bellevue entreprend des travaux d'aménagements routiers et d'assainissement sur la route de Valavran, sur le tronçon compris entre la route de Collex et le chemin des Tuileries. Ces travaux nécessitent :

- la fermeture de la route de Valavran entre le chemin de la Mojonne et la route de Collex,
- la mise en impasse des chemins William-Rappard et Grands-Bonnets,
- dès le 28 janvier, la mise en sens unique direction Genève entre les chemins de la Mojonne et des Tuileries,
- la mise en impasse du chemin de la Chênaie.

L'illustration au verso présente les mesures de circulation mises en place pour le chantier.

Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Les travaux débutent lundi 12 janvier 2015, pour une durée de 4 mois.

POURQUOI ?

La commune de Bellevue a prévu de réfectionner les collecteurs d'eaux usées et pluviales du giratoire de la route de Collex au chemin de la Mojonne, puis de réaménager la surface de la chaussée (construction d'aménagement deux-roues, élargissement du trottoir, ainsi que pose d'un enrobé de type phono-absorbant sur toute la longueur du tronçon).

Ayant constaté que de nombreux véhicules non autorisés (le chemin étant réservé aux seuls riverains) empruntent cette voie de manière abusive et ne pouvant pas laisser un agent en permanence pour effectuer des contrôles, les autorités en collaboration avec la police et la DGT ont été contraintes de procéder à la mise en impasse de ce chemin.

La Mairie compte sur la compréhension et la patience de tous et d'avance les en remercie.

ROUTE DE VALAVRAN - DIVERS AMÉNAGEMENTS

MISE EN IMPASSE DU CHEMIN DE LA CHÊNAIE

DÈS MERCREDI 28 JANVIER 2015



Légendes :

- | | | | |
|---|------------------------------|---|-------------------------------|
|  | Secteur en travaux |  | Barrière (fermeture de route) |
|  | Déviations ligne de bus V |  | Sens de circulation |
|  | Déviations ligne scolaire |  | Sens de circulation supprimé |
|  | Déviations trafic individuel | | |
|  | Arrêt TPG provisoire | | |
- Infographie Delia 201

Infographie Delia 2015

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE DE BELLEVUE - SERVICE TECHNIQUE
TÉL. 022 959 88 23
COURRIEL : technique@mairie-bellevue.ch

ENTREPRISE SOGECA SA
TÉL. 022 341 14 20



LES ATELIERS ANIMÉS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme vous le savez sans doute déjà, la commune organise, en 2015, 5 ateliers animés par le bureau de conseil ecoLive, pour découvrir, approfondir, jouer, expérimenter et partager autour du développement durable. Lors de ces ateliers, une multitude d'idées est à emporter et à mettre en pratique chez soi, en famille, au jardin, sur la route des vacances.

Le premier atelier a eu lieu le 4 février dernier. L'événement a été couvert par *Télé-Versoix* et relayé par la *Tribune Rives Lac*. Le sujet de la soirée était « se nourrir en préservant l'environnement ».

Dans un premier temps, les participants ont assisté à un exposé très bien illustré leur donnant des explications au sujet des bonnes habitudes alimentaires à observer; aussi bien concernant notre santé que la préservation de l'environnement ceci en privilégiant les produits locaux et de saison. Puis, deux groupes ont été formés et des « jeux » ont été organisés. L'un d'entre eux consistait à placer nombre de légumes à la bonne place sur une grille représentant les saisons (ce qui est moins facile que l'on ne croit !) ou les fruits sur une autre grille, selon qu'ils soient locaux ou produits à l'étranger. Les labels (Max Havelaar, Bio, AOP,... pour n'en citer que quelques-uns) ont également été décortiqués. L'autre jeu consistait en une analyse des « dommages collatéraux » de la production des aliments comme, par exemple, l'utilisation excessive d'eau ou le suremballage. Les personnes présentes ont fait preuve d'un grand enthousiasme. Finalement, une conclusion à tout ce qui précède a été apportée par ecoLive, puis chacun a été convié à partager un apéritif dînatoire. Une belle occasion de poser d'autres questions et de faire connaissance. Vivement la suite !

Nous vous invitons donc à vous inscrire aux prochains ateliers, ouverts à tous les habitants de la commune. Il s'agit de soirées gratuites, se tenant à la salle des commissions (annexe de la mairie), se déroulant de 18h30 à 20h30 et suivies d'un apéritif. Inscrivez-vous au plus tard 5 jours avant l'atelier par courriel à l'adresse technique@mairie-bellevue.ch ou dd@mairie-bellevue.ch; par téléphone au 022 959 88 23 ou en remplissant le bulletin d'inscription disponible sur notre site internet : www.mairie-bellevue.ch (rubrique « événements »). Venez nombreux !

Les prochains ateliers :

Jeudi 26 mars 2015

- Jardins et balcons en accord avec la nature

Mercredi 10 juin 2015

- Pollution et protection de l'air à la maison et à l'extérieur

Mercredi 7 octobre 2015

- Consommer en tenant compte de l'environnement

Mercredi 18 novembre 2015

- Grands enjeux climatiques : comment participer à la lutte contre le réchauffement global.

LES CORRIDORS BIOLOGIQUES FONT LEUR CHEMIN

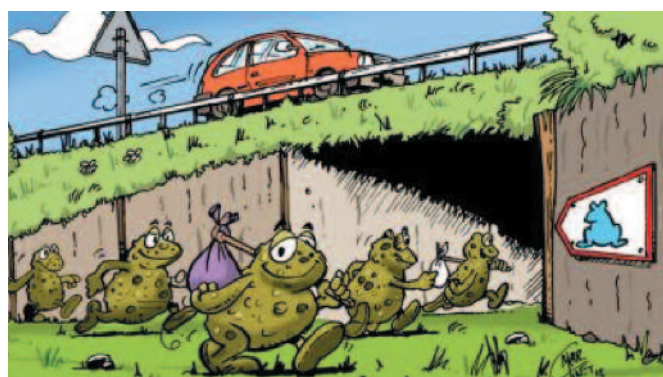
Les corridors biologiques ne nécessitent pas d'aménagements sophistiqués, mais seulement un peu d'énergie et de bonne volonté... Ce sont les mêmes qualités, mises en commun dans le cadre du contrat corridors Vesancy-Versoix, qui faciliteront bientôt la circulation de la faune et de la flore de notre région.

Un corridor biologique est une liaison, une passerelle naturelle, nécessaire à la faune et à la flore avec lesquelles nous devons vivre en symbiose pour assurer le développement harmonieux de notre agglomération du Grand Genève. Ceci car les animaux et les plantes, tout autant que nous, doivent pouvoir se déplacer pour survivre. Ces corridors peuvent être constitués par des cours d'eau et des zones humides, des bois, des haies, des friches, des cultures, mais également par des espaces sans obstacles (routes, habitations) ou par des zones d'obscurité (pour les animaux nocturnes).

Pourquoi les corridors biologiques sont-ils si importants ? Parce que l'urbanisation, l'intensification de l'agriculture et le développement des axes de transport menacent de plus en plus les corridors biologiques régionaux. Les animaux sont donc contraints de vivre sur des territoires morcelés avec des risques de mortalité accrus lors de leurs déplacements. Tout ceci entraîne l'extinction des populations isolées et la disparition de certaines espèces.

L'élaboration du contrat corridors Vesancy-Versoix témoigne de la prise de conscience de cette problématique, non seulement par les spécialistes de l'environnement mais aussi par les collectivités de notre région. Cet intérêt commun en faveur d'un bon équilibre entre urbanisation et protection de la nature nous a réunis pour agir par-delà les frontières nationales, cantonales et communales.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à visiter le site internet communal : www.mairie-bellevue.ch et sa rubrique « actualités ».



www.grand-geneve.org



LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION FACTEUR 21

Évaluation de la politique communale en matière de développement durable 2014.

Dans le souci de planifier son futur sur la voie du développement durable, la Commune de Bellevue a mené en 2014, grâce à l'outil Facteur 21, une démarche-diagnostic de la politique et des actions entreprises examinées sous l'angle de la durabilité. Afin d'inventorier les démarches déjà réalisées et mettre en évidence les actions à envisager pour le futur dans les trois pôles du développement durable (société, environnement et économie), dix domaines représentatifs de la vie communale ont été analysés.

La politique communale se distingue dans trois domaines. Premièrement, l'**administration communale**, avec l'important travail fourni pour institutionnaliser, avec succès, le développement durable dans les structures administratives et politiques de la Commune.

Puis, l'**aménagement du territoire** et la qualité de vie pour lesquels la Commune a consenti un effort remarquable dans le contexte d'une population belleviste ayant doublé ces dix dernières années. Cet effort s'est concrétisé à travers la réalisation de nouveaux logements, la création d'un vrai centre villageois et l'hébergement de nombreux nouveaux emplois sur le territoire. Cette forte évolution de la population a justifié la réalisation d'infrastructures publiques, telles que l'agrandissement de l'école, la construction d'un bâtiment dévolu aux activités parascolaires et l'édification d'une crèche intercommunale. Le mérite de cette croissance réussie est d'autant plus manifeste qu'elle s'est concrétisée en préservant la qualité de vie des habitants et en respectant l'environnement, ceci malgré la présence de nombreuses sources de nuisances et de pollution.

Finalement, les **finances communales** très saines qui permettent à la fois la planification et la mise en œuvre de projets pour le futur.

Au-delà des trois thèmes cités dans le chapitre précédent, il est important de souligner que Bellevue propose un nombre important de réalisations et d'actions dans tous les domaines traités par Facteur 21. En voici une sélection:

En ce qui concerne la **sécurité publique**, différentes mesures de ralentissement et sécurisation du trafic ont été mises en place, telles que l'éclairage des passages piétons, la sécurisation du chemin de l'école, la création d'un réseau piéton et cycliste de qualité. Notons encore que durant la belle saison, des patrouilles sillonnent la Commune quotidiennement à bicyclette. Elles sont écologiques et proches des habitants.

Dans le domaine de la **santé**, la Commune a développé de nombreuses infrastructures favorisant l'activité physique (parcours Vita, patinoire, divers terrains de sport, tables de ping-pong, terrains de jeu pour les enfants). Elle soutient également les associations sportives locales et leur met des locaux à disposition.

Le thème **Ressources naturelles et énergie** met en exergue la troisième obtention consécutive du label « Cité de l'énergie » par la Commune (2006, 2010 et 2014) avec des résultats d'audit toujours meilleurs malgré des critères de notation chaque fois plus sévères. En parallèle, pour ses bâtiments, la Commune a fait le choix de standards énergétiques élevés (Minergie ECO) ; elle a réalisé des audits énergétiques ; elle favorise autant que possible l'usage des énergies renouvelables (géothermie, solaire) et a amélioré le bilan énergétique des bâtiments communaux. Concernant le courant électrique, la Commune a choisi un contrat Vitale vert avec les SIG, permettant de consommer de l'éco-courant certifié « naturemade star ».

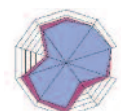
Le catalogue complet des actions menées par la Commune ainsi que le rapport d'analyse Facteur 21 sont disponibles sur son site internet www.mairie-bellevue.ch.

Afin de rendre compte aux habitants des résultats de cette analyse, de discuter avec eux de l'avenir de la démarche durable de la Commune et de répondre à toutes les questions que les Bellevistes se posent à ce sujet, la Mairie vous invite à une soirée publique, le **19 mars 2015, à 20h00**, à la salle communale. Les interventions seront suivies d'une verrée.

Cette soirée sera également l'occasion de vous présenter le label **Cité de l'énergie** que la Commune a réobtenu en 2014 et qui sera remis officiellement aux autorités ce soir-là.



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève





SOULAGER SON NEZ (ET LA PLANÈTE)

Cet hiver, la grippe et ses corollaires ont sérieusement sévi. Qui ne connaît personne qui est resté alité une semaine et dont la table de nuit a disparu sous une montagne de mouchoirs en papier? Dans le cas des maladies contagieuses comme cela, il est conseillé d'éternuer et de se moucher dans un mouchoir en papier (et de le jeter immédiatement après usage dans une poubelle fermée) afin d'endiguer la propagation des virus. Cependant, qu'en est-il du mouchoir en papier lorsqu'il s'agit d'essuyer, d'éponger ou de se démaquiller? Bien que très pratique, il est source de pollution, cause de déforestation et à l'origine d'allergies. Des options plus écologiques existent : le bon vieux mouchoir en tissu et le mouchoir en papier recyclé.

Saviez-vous qu'au début du XXe siècle il était encore fréquent de se moucher dans ses doigts ou son manteau? Le mouchoir en papier (kleenex) a été inventé en 1924 et a été commercialisé en France dans les années 1960, signant l'arrêt de mort du mouchoir en tissu. Aujourd'hui, le mouchoir en papier est tant apprécié qu'il représente, en France, 8.5% de la consommation totale de papier du pays, soit 15 kg par personne et par an!

Pour éviter le gaspillage de fibres neuves, le mieux est de ne pas... attraper de rhume! Lorsque cela est tout de même le cas, le mouchoir en papier recyclé est certes moins doux qu'un papier de première qualité, mais il est bien plus écologique. Les labels de références sont : l'ange bleu ou FSC Recycled. L'alternative première reste le mouchoir en tissu. Il est en effet beaucoup plus écologique puisque réutilisable un grand nombre de fois. Et plus doux, il irrite moins le nez. Côté hygiène, il faut le laver très souvent. Cette astuce s'applique également aux serviettes de table, au papier ménage ou aux cotons démaquillants qui peuvent respectivement être remplacés par les serviettes en tissu, des chiffons ou des lavettes en éponge.

Pour aller plus loin, nous vous invitons à visiter le site : www.mescoursespourlaplanete.com

Source : les « brèves » de la revue durable n°53

RÉSULTATS DU SONDAGE « POUR UN RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL »

La Mairie de Bellevue avait pour objectif d'organiser, dès les Fêtes de fin d'année prochaines (2015-2016), un ramassage des sapins de Noël naturels pour procéder à leur recyclage. Cependant, avant de mettre ce processus en place, il a été décidé de soumettre un sondage aux habitants afin de mesurer leur intérêt pour cette action. Le formulaire de réponse était à votre disposition pendant plus d'un mois sur le site internet de la commune et à la réception de la mairie. Il vous a également été proposé lors de la fête de Noël de l'école. Il a finalement été relayé par la Tribune de Genève.

Malheureusement, le taux de participation à ce sondage a été faible. 33 ménages sur les 1250 que compte la commune de Bellevue s'y sont soumis (2.6%). Parmi les réponses, un peu plus de la moitié des foyers décochent leur intérieur d'un sapin naturel coupé (57.6%). Les autres utilisent des sapins en plastique, qui sont réutilisables, ou d'autres types de décoration de Noël. En ce qui concerne le recyclage du sapin après les Fêtes, la plupart des ménages le recycle déjà à l'ESREC (Espace de Récupération Cantonal) ou découpe le sapin pour en faire du bois de cheminée. Ainsi, seuls 42.4% des sondés se disent intéressés par une levée au porte à porte de leurs sapins (et les plus enthousiastes ne sont pas forcément les « utilisateurs » de sapins naturels).

Ainsi, la Mairie poursuit sa réflexion sur la mise en place de cette offre, qu'elle n'exclut pas. Dans le cadre de la récupération des déchets, tout commentaire ou suggestion de la part des habitants est le bienvenu. Pour cela, vous êtes encouragés à utiliser l'adresse de correspondance suivante : dd@mairie-bellevue.ch, ou le 022 959 88 23.



APRÈS LES FÊTES, RECYCLEZ VOTRE SAPIN !

<http://www.nawak-illustrations.fr/>



La collaboration autour de la jeunesse entre la FASE (Fondation pour l'Animation Socioculturelle) et les communes de Bellevue et Genthod prend forme sur le terrain à travers le local d'accueil libre pour jeunes de la Vigne Blanche et sous bien d'autres formes encore.

A l'écoute des jeunes et de leurs envies, ici en terme d'animation, l'équipe des travailleurs sociaux de la FASE organise au printemps prochain un tournoi FIFA Playstation sur écran géant. Grâce aux diverses fonctionnalités du lieu, l'événement se tiendra dans la nouvelle salle communale de Genthod qui possède l'infrastructure nécessaire pour rendre le projet ultra attrayant aux yeux de la jeunesse.

Ce projet, principalement mené par Angel Garcia, l'assistant socio-éducatif de l'équipe, répond à plusieurs requis du travail social autour de la jeunesse. Premier requis et non des moindres : c'est en restant à l'écoute des envies des jeunes que le projet est né. Au départ, il était question d'organiser un petit tournoi dans le local pour jeunes de la Vigne Blanche mais rapidement, l'idée d'amplifier la portée de cette action s'est concrétisée grâce aux possibilités de la salle communale de Genthod et à l'accord de la mairie pour ce faire. Ceci répond à un deuxième requis du travail social sur Bellevue et Genthod : la collaboration des communes qui a pour but de répondre à une dynamique naturelle instaurée par la jeunesse et qui veut que les groupes d'amis soient composés de jeunes venant de Bellevue, Genthod mais Versoix également. Un troisième requis, inhérent aux méthodes professionnelles des travailleurs sociaux : impliquer la jeunesse dans l'organisation et la concrétisation des projets mis en place. Ici, cela se fait à plusieurs niveaux mais soulignons aujourd'hui celui qui a trait au financement d'une part du projet par les jeunes, celle de l'acquisition d'une nouvelle Playstation et des prix offerts aux gagnants du tournoi. Ceux-ci seront achetés grâce à des revenus engendrés par des ventes de pâtisseries faites par les jeunes et sous supervision des travailleurs sociaux.

Le printemps s'annonce donc sportif ! Ou presque... L'équipe se réjouit d'accueillir la jeunesse dans le cadre du tournoi FIFA et espère qu'à cette occasion, de nouvelles têtes se montreront et de nouveaux liens se créeront !



L'ASSOCIATION DE LA CRÈCHE N'EST PLUS

L'association de la crèche Les 4 saisons a été dissoute fin 2014. Cette structure temporaire a tout de même œuvré pendant une petite dizaine d'années, le temps que l'emplacement du bâtiment, sa construction et la structure définitive actuelle, soient définis. Les volontaires qui en ont fait partie étaient tous bénévoles et nous tenons par ces quelques lignes à leur témoigner la vive reconnaissance des Autorités et habitants des quatre Communes ayant profité de ces prestations. Ce sont environ 1'500 enfants au total qui ont été accueillis dans la crèche temporaire à Chambésy, dirigée par cette association. Aujourd'hui la structure est pérenne. Elle aura quasiment atteint en 2015 sa capacité maximale.

PENDANT LES VACANCES PENSEZ AU PASSEPORT VACANCES !

POUR LES JEUNES DE 10 A 15 ANS

Pour la cinquième année, la commune de Bellevue s'associe au Passeport-Vacances !

Le Service des loisirs éducatifs du DIP, responsable du Passeport, propose aux enfants une large palette d'activités à choix dans les domaines les plus divers : science, art, histoire, vie professionnelle, nature, sport, aide humanitaire, cultures de différents continents, etc. avec, à la clé, de riches rencontres puisque les activités sont proposées par des partenaires des secteurs publics, privés et associatifs qui, tous, se réjouissent de partager leurs connaissances.

Les ventes auront lieu les mercredi 6 et jeudi 7 mai 2015, à la mairie.

Le prix s'élève à CHF 60.-. Le Passeport est destiné aux jeunes nés entre 2000 et 2005.

Une fois inscrit, le jeune recevra par courrier la brochure du Passeport-Vacances. Il pourra alors élaborer son programme pour deux semaines choisies librement parmi les six proposées.

www.ge.ch/loisirs_jeunes/passeport_vacances.asp



L' APEB

L'APEB organise le troc de printemps le samedi 14 mars de 9 heures à 12 heures à la salle communale de Bellevue. Pour obtenir un numéro de vendeur, veuillez contacter Mme V. Polla le lundi, mardi ou jeudi entre 20h et 22h au numéro suivant: 078 639 39 28 ou par email à l'adresse ape-bellevue@gapp.ch, en indiquant votre nom, adresse postale, numéro de téléphone et en précisant si vous êtes membre de l'APEB.

TROC DE BELLEVUE

Samedi 14 Mars 2015 de 9h à 12h
Salle communale de Bellevue

- **Vendredi 13.03.15** de 15h30 à 19h00 – **Réception des articles**
- **Samedi 14.03.15** de 13h15 à 13h45 – **Retrait & remboursement**

INSCRIPTIONS

(Attribution des Numéros de Vendeurs)

Virginie Polla, Tél. 078 639 39 28 lundi, mardi, jeudi de 20h à 22h

ape-bellevue@gapp.ch Indiquer nom+ adresse + téléphone / Indiquer si membre de l'APEB.

ARTICLES ACCEPTÉS

(La liste n'est pas exhaustive)

- Tout pour l'enfant
- Articles de saison
- Vêtements de saison
- Chaussures
- Vélos • trotinettes • rollers
- Articles de bébé • poussettes • sièges auto
- Jouets • livres • jeux de société • DVD • CD

ARTICLES REFUSÉS

- Sous-vêtements • Chaussettes
- Maillots de bain
- Pyjamas
- Habits pour adultes

Maximum 40 articles par n° de vendeur

Tailles acceptées : de 0 à 12 ans,

Seuls les articles propres, en bon état et non démodés seront mis en vente !

ETIQUETTES

ATTENTION ! Seuls les articles avec une étiquette en carton conforme au modèle ci-dessous seront acceptés



IMPÉRATIF

- Le numéro de vendeur figure sur les 2 parties de l'étiquette
- Le prix est indiqué en francs entiers
- Les ventes sont anonymes, ne jamais mentionner le nom du vendeur.
- Attacher solidement avec une ficelle à chaque article mis en vente

FRAIS DE PARTICIPATION

- Gratuit pour les membres APEB
- 5.- fr. par n° à payer lors du dépôt
- L'APEB retient 10% sur le montant de la vente de chaque vendeur

ORGANISATION

- Samedi à 12h00: fermeture des portes
- Dès 13h15, les articles non-vendus seront restitués avec le montant de la vente
- Aucun objet ne sera réservé et aucun crédit ne sera accordé.
- L'APEB décline toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol.
- L'APEB se réserve le droit de contrôler les sacs à la sortie.

Pendant le troc, vente de pâtisseries des élèves de Bellevue!

L' APEB

L'Association des Parents d'Elèves de Bellevue

Dans la bonne humeur, les jeunes « Aiglons de Bellevue » ont foulé les chemins de la commune puis se sont réchauffés au foyer avec une collation.

Le 6 décembre dernier, 51 Aiglons se sont présentés sur la ligne de départ et ont sillonné la vieille ville genevoise dans leur catégorie respective.



Bravo les jeunes ! Et merci à l'APEB pour cette belle initiative !



INSCRIPTIONS AU JARDIN D'ENFANTS « LES PITCHOUNETS »

Le jardin d'enfants « les Pitchounets » est un lieu de socialisation destiné à une fréquentation régulière. Son objectif premier est d'apprendre aux enfants dès 18 mois jusqu'à 4 ans à vivre et à jouer ensemble. Le jardin d'enfants « les Pitchounets » a pour objectif d'assurer un accompagnement pédagogique et éducatif aux enfants en âge préscolaire, qu'il accueille en leur fournissant les meilleurs moyens afin de développer leurs compétences et leur autonomie dans le respect de leur intégrité et de leurs besoins.

Si vous êtes intéressé par ce mode de garde et souhaitez inscrire votre enfant au jardin d'enfants « les Pitchounets », ou connaître les activités qui sont réalisées par des professionnelles de la petite enfance, ne manquez pas ces deux rendez-vous :

Journée portes ouvertes :

le samedi 21 mars de 09h00 à 12h00.

Les inscriptions : le mercredi 25 mars de 18h00 à 19h30.

COURSE DE L'ESCALADE 2014



Pour certains, l'hiver n'a pas été synonyme d'hibernation et farniente. En fin d'année, toute une ribambelle de jeunes s'est préparée à affronter le froid en s'entraînant à la 37^e course de l'Escalade.

Plus de 75 enfants de l'école de Bellevue se sont réunis tous les vendredis pendant plusieurs semaines pour préparer la fameuse course, encadrés et motivés par l'APEB qui était l'initiatrice du projet.

A ces deux occasions, les professionnelles de la petite enfance seront présentes pour vous accueillir, vous présenter les locaux et vous expliquer le travail qui est effectué avec les enfants qui fréquentent le jardin d'enfants « les Pitchounets ».

Pour la rentrée scolaire 2015-2016, un nouveau concept basé sur la flexibilité des horaires sera mis à jour afin de répondre au mieux aux besoins des parents.

Pour tout renseignement : Téléphone 022 758 11 43 ou par e-mail : pitchounets1292@gmail.com

Responsable : Madame Annick Guillet Bolle



« Les Ticoquins » est une garderie gérée par une association de parents d'enfants créée il y a plus de 15 ans dans la commune de Bellevue. Les enfants, dès l'âge de 18 mois, sont accueillis et gardés par deux parents bénévoles, du lundi au vendredi, de 8h15 à 11h15.

« Les Ticoquins » fonctionne sur le principe de la solidarité et de l'échange, à savoir une famille qui désire placer son enfant doit, dans la mesure du possible, investir de son temps.

Le « chalet », mis à disposition par la Mairie, est très spacieux et très accueillant et tout à fait adapté à accueillir des enfants en bas âge.

La présence de deux parents bénévoles permet de proposer aux enfants des activités nombreuses et variées, comme la peinture, la confection d'objets, le chant, la lecture, les sorties au parc, etc. Les enfants sont également libres d'évoluer à leur gré dans le local mis à leur disposition.

De par son mode de fonctionnement, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir, et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants et de tisser des liens avec d'autres parents.

Une journée portes ouvertes sera organisée le samedi 9 mai 2015 de 9h00 à 12h00.

Si vous désirez inscrire votre enfant à la garderie, **les inscriptions pour l'année scolaire 2015 – 2016 ouvriront dès le 1^{er} avril 2015.**

Nous vous invitons à venir à la garderie pendant les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h15 à 11h15), pour remplir la feuille d'inscription. La priorité sera donnée aux enfants habitant la commune de Bellevue. Les inscriptions des enfants habitant hors commune seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Pour de plus amples renseignements, la présidente de l'association, Nadia Zayan, est à votre disposition, au numéro 076 520 83 42 ou par e-mail : nados22@yahoo.it.

OLDEES TROTTERS - QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un site qui propose des activités aux seniors, jetez-y un œil !

- Remise en forme, Senior Fitness & Help Live.
- Coaching à domicile sur Genève et environs.
- Shopping Senior.

Pour plus d'informations, visitez le site internet <http://syssy47.wix.com/oldees-trotters> ou contactez le: 077 421 92 71



SOIRÉE PUBLIQUE

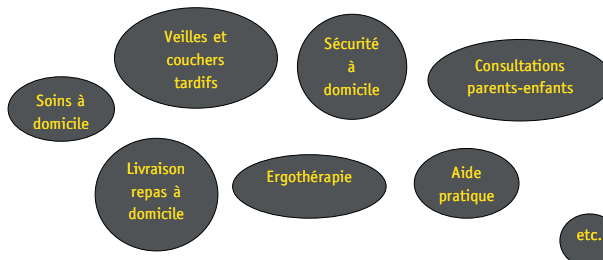
Les autorités des communes de Bellevue, Genthod et Collex-Bossy vous invitent à venir participer à la soirée de présentation de l'institution de maintien, d'aide et de soins à domicile (imad)

le mercredi 15 avril

à 19h00

dans la salle communale de Bellevue

Connaissez-vous ces prestations dispensées par imad ?



Que vous soyez senior, proche aidant, parent ou professionnel de la santé, cette soirée d'information peut vous intéresser. Une verrée clôturera la séance.

Venez nombreux.



La Bibliothèque de Bellevue fête ses 20 ans et cet événement sera commémoré le **samedi 9 mai 2015 dès 10h00**.

Elle a été créée pour encourager nos enfants à la lecture. Elle a souvent changé de lieu pour trouver son apothéose dans le nouveau bâtiment du parascolaire. Un cadre sympathique et très confortable.

La Bibliothèque reçoit régulièrement la visite des enfants de l'école pendant les heures scolaires, celle des enfants de la crèche et enfin, celle des Ticoquins. Tout ce petit monde vient lire, écouter des histoires et emprunter des livres. Les enfants du parascolaire profitent également de ce lieu culturel après leur goûter.

L'été prochain, nous reconduirons le «Livre en Vacances», à Port Gitana, 2 jours par semaine.

La Bibliothèque a trouvé son rythme de croisière. Elle est ouverte à tous les lundis, mardis, jeudis de 16h00 à 18h00 et les mercredis matin de 10h15 à 12h15.

Au plaisir de vous voir musarder dans les rayonnages pour trouver le livre de vos rêves.

A bientôt.

Michelle Viret

CHÉQUIER CULTURE

La commune de Bellevue vous propose cette année encore de profiter des chéquiers culture qui vous permettront de bénéficier d'un rabais pour des manifestations culturelles (voir liste des partenaires inscrits dans le chéquier).

Le carnet de chèques individuel, nominatif et annuel comporte six chèques de CHF 10.-, valables pour l'année civile.

Les personnes pouvant en bénéficier doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir entre 21 et 64 ans,
- être domicilié sur la commune de Bellevue,
- toucher un subside A, B ou 100% pour l'assurance maladie,
- être au bénéfice de l'assurance chômage ou d'une rente AI,
- ne pas être étudiant.

Ces chèques sont cumulables ! Vous pouvez donc payer deux places avec vos chèques et ainsi vous rendre au spectacle accompagné.

Une lettre est envoyée aux ayants droit en début d'année civile les informant de leur possibilité d'acquiescer ce chéquier. En présentant cette lettre, votre attestation de subside à l'assurance maladie et votre pièce d'identité à la réception de la mairie, le chéquier pourra être retiré.

SORTIE DES AÎNÉS

Comme il est de tradition annuelle, les Aînés de notre Commune sont invités à prendre part à une excursion d'une journée qui se déroulera le **mercredi 3 juin 2015**. Réservez donc déjà votre journée, une invitation officielle vous parviendra dans le courant du mois de mai. Nous nous réjouissons de vous voir nombreux.

AMICALE DES POMPIERS

Le 15 janvier 2015, une nouvelle association est née à Bellevue, celle de l'Amicale des pompiers volontaires. L'association permettra de séparer clairement les activités strictement dévolues aux pompiers (exercices, gardes de salles, interventions, etc.) et celles dites « récréatives » (participation aux promotions, au 1er août, au téléthon, élaboration du calendrier, organisation du voyage triennal, etc.). De plus, la compagnie comptant de nombreux retraités souhaitant encore s'investir, il est ainsi possible qu'ils continuent leur engagement différemment mais toujours dans la bonne humeur ! Ainsi, les pompiers retraités, les actifs et ceux qui ont démissionné sont invités à faire partie de cette Amicale.

Pour plus de renseignements, contactez M. Christian Rieben au 076 563 26 64.

ASSOCIATION GENEVOISE DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DE COMPAGNIE

L'Association Genevoise des Propriétaires de Chiens de Compagnie est installée à Bellevue et dispense des cours d'éducation pour les chiens et leurs maîtres.

Tous les éducateurs sont agréés par le SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires) et s'occupent de dispenser des cours de sensibilisation, d'agility, ainsi que des tests de maîtrise et de comportement. Le but étant d'apprendre aux maîtres et à leurs compagnons une bonne éducation en douceur.

Vous trouverez la liste des cours sur le site de l'association : www.educationchiens.ch.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter l'association soit par e-mail : contact@educationchiens.ch soit par téléphone au 078 752 74 86.



Le club des Bellevistes organise le **dimanche 29 mars une course aux œufs** pour les enfants au Signal de Bougy et le traditionnel **Rallye aura lieu comme chaque année le jeudi 14 mai, jour de l'Ascension**. De plus amples informations vous parviendront par tous-ménages.



OUVERTURE DE LA BUVETTE GITANA

L'ouverture de la buvette Gitana sera élargie pour sa deuxième année d'exploitation. En effet, si les conditions météorologiques le permettent, la buvette ouvrira mi-avril et fermera ses portes mi-octobre. Les jeunes désireux de trouver un job saisonnier sont invités à envoyer leur candidature en remplissant le formulaire disponible sur www.mairie-bellevue.ch rubrique Administration > Offre d'emploi ou disponible en réception de la Mairie.



**OFFRE EXCLUSIVE POUR NOS
RÉSIDENTS ! -50%**

Carte journalière CGN (1^{re} classe) CHF 45.- au lieu de CHF 90.-

CHF 22.50 pour les enfants de 6 à 16 ans et les détenteurs d'abonnement ½ tarif.

Renseignements et ventes auprès de votre Mairie.

Offre valable durant toute l'année 2015 sur les croisières en service horaire. Non valable sur les croisières événementielles et les croisières à thèmes.

Infoline : 0848 811 848, www.cgn.ch

LA FLOTTILLE DE BELLEVUE-GENTHOD RECHERCHE DES CHEFS DE BASE ET DES AIDES MONITEURS



La Flottille de Bellevue-Genthod donne la possibilité aux enfants des communes de Bellevue et de Genthod de s'initier à la voile légère pour une somme modique et en toute sécurité. Pour remplir cette mission, le comité s'appuie sur une équipe de chefs de base et d'aides moniteurs motivés. Pour la saison 2015 nous cherchons encore des chefs de base ainsi que des aides moniteurs pour encadrer les activités sur l'eau durant les vacances d'été.

Profils recherchés:

Chefs de base:

Le chef de base est un adulte en possession du permis bateau moteur. Il a de bonnes connaissances de la pratique de la voile et le sens des responsabilités.

Son travail consiste à encadrer durant une semaine ou plus, un des cours donné durant les vacances d'été. Il reçoit les parents et les enfants au début des cours, il encadre le travail des aides moniteurs et assure la sécurité à bord d'un bateau à moteur.

Il est dédommagé pour son travail et peut sous certaines conditions emprunter les bateaux de la base nautique.

Aides moniteurs:

Un aide moniteur est un jeune de 14 ans minimum, ayant des connaissances et un peu d'expérience de la voile légère. Il doit pouvoir gréer un dériveur correctement et savoir mettre en confiance les enfants qui lui sont confiés, sous la supervision du chef de base. Les débutants peuvent être acceptés s'ils sont très motivés et s'engagent à venir aux deux cours de préparation qui seront donnés au mois de mai et de juin.

Comme le chef de base, il s'engage pour un cours journalier durant une semaine ou plus. L'aide moniteur est dédommagé pour son travail et peut sous certaines conditions emprunter les bateaux de la base nautique.

Depuis l'été passé, la Flottille s'est dotée d'une section club qui permet aux personnes voulant pratiquer la voile, sous certaines conditions, d'emprunter les voiliers de la base nautique hors de la période des cours.

Pour tout renseignement: vous pouvez prendre contact par e-mail à : info@flottille.ch sur la page facebook: La Flottille de Bellevue-Genthod ou en allant consulter le site: www.flottille.ch.

Pour la Flottille: Manuel Charlet



MARQUE DE CONTRÔLE OFFICIELLE (MÉDAILLE) POUR CHIENS 2015

A Bellevue, les détenteurs de chiens doivent se présenter à la mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle (médaille) de l'année en cours, en présentant les documents suivants :

- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2015;
- le carnet de vaccination comportant une vaccination valide contre la rage;
- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données centrale ANIS SA ;
- l'attestation de formation théorique, pour les personnes n'ayant jamais détenu de chien avant le 1^{er} septembre 2008;

- l'attestation de formation pratique pour tous les nouveaux détenteurs (après le 1^{er} septembre 2008), à obtenir dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien;
- le test de maîtrise et de comportement (TMC), pour les chiens de grande taille (plus de 25 kg et 56 cm au garrot, âgé de 18 mois à 8 ans), à obtenir également dans l'année qui suit l'acquisition du nouveau chien.

Un émolument communal de CHF 10.- sera perçu pour le contrôle documentaire et la délivrance de la médaille.

A noter que dès le 1^{er} avril 2015, tout chien devra être porteur de la marque de contrôle officielle 2015 fixée visiblement au collier.

AGENDA

MARS 2015

Samedi 14 :	Troc organisé par l'APEB dans la salle communale de 9h00 à 12h00
Jeudi 19 :	Soirée publique Cité de l'énergie et Facteur 21, salle communale, 20h00
Jeudi 26 :	Atelier « Jardins et balcons en accord avec la nature », salle des commissions, 18h30
Dimanche 29 :	Passage à l'heure d'été

AVRIL 2015

Mercredi 1er :	Visite du chantier route du Valavran, 18h00, parking de la Vigne blanche
Jeudi 2 au vendredi 10 :	Vacances scolaires de Pâques
Mercredi 15 :	Soirée publique IMAD, salle communale et foyer, 19h00-22h00
Jeudi 16 :	Levée des déchets encombrants
Dimanche 19 :	Election des Conseils municipaux et 1 ^{er} tour de l'élection des Exécutifs communaux
Mardi 21	Séance du Conseil municipal, présentation des comptes, 20h30

MAI 2015

Dimanche 3 :	Concert Chœur Epsilon, salle communale de Genthod
Samedi 9 :	20 ans bibliothèque, Aiglons
Dimanche 10 :	Second tour de l'élection des Exécutifs communaux
Mardi 12 :	Séance du Conseil municipal, approbation des comptes 2014, 20h30
Jeudi 14 :	Ascension
	Rallye organisé par le Club des Bellevistes
Lundi 25 :	Pentecôte

JUIN 2015

Mardi 2 :	Séance d'assermentation du Conseil municipal
Mercredi 3 :	Sortie des Aînés, journée
Mercredi 10 :	Atelier « Pollution et protection de l'air à la maison et à l'extérieur », salle des commissions, 18h30
Vendredi 12 :	Fête de l'ABC club, salle communale et foyer
Dimanche 14 :	Votations populaires
Mercredi 17 :	Levée des déchets encombrants
Vendredi 26 :	Fête des Promotions
Lundi 29 au vendredi 21 août :	Vacances scolaires d'été



NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales, ambulances :	144
Service du Feu :	118
Police :	117
Empoisonnements :	145
Genève-Médecins :	022 754 54 54
Médecins Urgences :	022 322 20 20
SOS Médecins :	022 748 49 50
Urgences de l'Hôpital de la Tour :	022 719 60 00 et 022 719 61 11
Vétérinaires de garde :	0900 83 83 43

NUMÉROS PRATIQUES

Ramoneur officiel pour Bellevue : M. Jean-Pierre Bourqui	022 784 29 28
Transvoirie : (questions liées aux déchets)	022 306 15 15
GIAP :	079 909 51 34
Crèche :	022 758 06 36
Bibliothèque :	022 959 75 47
Ecole :	022 959 75 40

Pour les Associations communales qui souhaiteraient publier des informations, ou les personnes désirant suggérer un article, la diffusion du journal « Votre Mairie vous informe » a lieu en mars, juin, septembre et décembre avec **un délai de reddition des articles au 10 du mois précédent.**

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329
CP 44 - 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h00 à 13h00
- Les jeudis de 13h30 à 19h00
- Les vendredis: fermé

	Administration communale
	Sécurité
	Culture et loisirs
	Social et jeunesse
	Technique – Bâtiments – Services extérieurs
	Développement durable
	Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur
notre site internet sous
"Publications".



Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



MIXTE
Issu de sources
responsables
FSC® C103623